Quel lien entre caractéristiques des élèves des établissements d'éducation prioritaire et compétences scolaires en France ?

Elodie Bellarbre*†1

¹Institut de recherche sur l'éducation : Sociologie et Economie de l'Education (IREDU) – Université de Bourgogne : EA7318 – Pôle AAFE - Esplanade Erasme BP 26513 21065 DIJON Cedex, France

Résumé

La politique d'éducation prioritaire française cible les zones défavorisées où le taux d'échec scolaire est élevé. L'objectif de cette politique territorialisée est de permettre de réduire les inégalités scolaires entre groupes sociaux. Les établissements ciblés se voient proposer d'entrer dans le dispositif éducation prioritaire. Cette décision se prend par concertation entre les représentants de l'État au niveau local et les chefs d'établissements. Des moyens supplémentaires sont donnés principalement alloués à la réduction de la taille des classes (3 à 4 élèves en moins, MEN 2013) et aux bonus des enseignants (1156 annuels depuis 1990, MEN 2013). Ces ressources ont pour but : d'améliorer la qualité de l'enseignement et de " reconnaître la spécificité de l'exercice professionnel en éducation prioritaire " (MEN, 2013). Pourtant, les résultats des enquêtes internationales (OCDE, 2009, 2012) et nationales (MEN, 2010, 2013) montrent que la part d'élèves de faibles niveaux de compétences en France augmente entre le début et la fin des années 2000. Ce résultat est observé pour une variété de compétences mesurées (compréhension de l'écrit, mathématiques et sciences avec PISA, ou compétences générales et histoire géographie avec CEDRE). En parallèle de l'augmentation des inégalités scolaires, les inégalités scolaires d'origine socio-économique se renforcent (PISA 2012) et les élèves des établissements les plus défavorisés ont des scores moyens plus faibles que les autres (MEN 2010, MEN 2012). Alors même que la politique d'éducation prioritaire existe en France, les inégalités scolaires d'origine socio-économiques semblent s'accroître.

La première vague du Cycle d'Evaluations Disciplinaires Réalisés sur Echantillon du Ministère de l'Education Nationale en France mesure les compétences générales des élèves de troisième (prélever, organiser et exploiter l'information). Le MEN a réalisé la première enquête en 2003 et une enquête comparable en 2009. Les différences de scores moyens entre élèves des établissements EP et des établissements non EP peuvent refléter à la fois les inégalités sociales et scolaires que le dispositif essaie de contrer et les effets du dispositif sur ces inégalités. L'objet de ce travail de recherche sera alors de différencier ces deux effets. À caractéristiques comparables, les scores dans les établissements EP sont-ils plus bas que dans les autres collèges publics? Quelle part de la différence de scores moyens entre établissements est liée à la composition du public de ces établissements? La régression multiple permet de conclure qu'il existe effectivement des différences de scores entre les élèves de l'EP et les autres. La décomposition des différences de scores selon la méthode proposée par Oaxaca

^{*}Intervenant

[†]Auteur correspondant: Elodie.Bellarbre@u-bourgogne.fr

en 1973, permet quant à elle de montrer que 64 % (respectivement 60 %) des différences de scores observées en 2003 (respectivement 2009) sont liées aux différences de composition des publics entre les deux types d'établissements.

Regard réflexif sur la question de recherche

Le MEN propose depuis la rentrée 2014 une "refonte" de l'éducation prioritaire et met en avant la nécessité d'évaluer la politique. Cependant, l'absence de données pré et post expérience, la complexité et la diversité de l'objet d'étude rendent l'évaluation de la politique compliquée pour les acteurs de la recherche. Il est alors possible de se demander dans quelle mesure les injonctions à l'évaluation prônées par l'Etat sont-elles suivies de réelles possibilités d'évaluation par les acteurs de la recherche

Références bibliographiques

Comité Interministériel pour la Modernisation de l'Action Publique. Ministère de l'Education Nationale. (2013). Evaluation de la politique de l'éducation prioritaire. Rapport de diagnostic.

DEPP. (2010a). Compréhension de l'écrit en fin d'école - Évolution de 2003 à 2009 (Note d'Information). MEN. Consulté à l'adresse http://media.education.gouv.fr/file/2011/44/7/DEPP-NI-2011-16-comprehension-ecrit-fin-ecole_200447.pdf

DEPP. (2010 b). L'évolution des acquis des élèves de 15 ans en compréhension de l'écrit (Note d'Information). MEN. Consulté à l'adresse http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/wp-content/uploads/2012/07/note_d_information_depp_l_evolution_des_acquis_des_eleves_de_15_ans_en_comprehension_de_l_ecrit_decembre_2010.pdf

DEPP. (2013). CEDRE 2012 histoire-géographie et éducation civique : baisse des acquis des élèves de fin de collège depuis six ans (Note d'Information). MEN. Consulté à l'adresse http://geographie-histoire.info/130611-cedre-acquis-eleves-troisieme.pdf

OCDE. (2012). Programme International pour le Suivi des Acquis des Elèves. Résultats du PISA 2012. France. (Note par pays).

Oaxaca, R. (1973). Male-female wage differentials in urban labor markets. International economic review, 693–709.

Mots-Clés: Education prioritaire, compétences des élèves, France, régression multiple, décomposition d'Oaxaca, Blinder